

- B.
Cyrille
Claire
Miuce
95
obut
B
Severin
- Le dixhuit Juillet mil huit cens dix JePrêtre soussigné ai Baptise
Cyrille Clair né d'aujourd'hui dulegitime Mariage entre Do-
minic Muice & entre Anne Miuce de cette Paroisse enpresence
dupere, LeParainaété Firmin Muice &la MARRAINE aété
Angelique Muice tante paternelle de l'enfant aussi tous deux
decette Paroisse lesquels ont déclaré nesavoir pasecrire
- D'Entremont
96
- Le dix neuf juillet mil huit cens dix Je Pretre Sigogne
Soussigné ai supplié les cérémonies duBaptême à Séverin né le onze
deJuin decette même année dulegitime Mariage entre charles
Celestin D'Entremont & Marie Anne Boudreau decette Paroisse du
canton de Pouboumkou enpresence delaMere qui m'a dit quevu mon
absence elleavoit fait Baptise Sonenfant par lasage femme &
qu'il n'y avoit aucun lieu de douter delavalidité del'ondoyement
Le Parain aété Silvain d'Entremont fils de Cyrille d'Entremont
& La Maraine aété veronique Boudreau représentée par eliza
beth Amirault aussi decette Paroisse Silv in D entremont
- + B
Julien
Duon
97
- Le dix neuf Juillet mil huit cens dix Je pretre Sigogne
soussigné ai supplié les cérémonies du Baptême à Julien
né le Six de Janvier dernier dulegitime Mariage entre Augustin
Duon & Natalie Amirault decette Paroisse du canton de Pou-
boumkoue enprésence de la mere del'enfant qui m'adeclaré que
vu mon absence elle avoit fait ondoyer Sonenfant parlaSage
femme & ma déclaré enoutre qu'iln'y avoit pas lieu de douter
delavalidité del'ondoyment Le Parain aété Joseph Josué
D'Entremont filsde Benoni d'Entremont ecuyer, & laMaraine
aété Celeste Amirault fille de JosephAmirault aussi de
cette Paroisse Josué Dentremont Sigogne
- B.
Anselme
Sulpice
d'Entremo
nt
98
- Le dixneuf Juillet mil huit cens dix Je Prêtre Soussigné
ai supplié les cérémonies du Baptême à Anselme Sulpice
né le 17 janvier 1809 du légitime Mariage entre Hilaire
d'Entremont & Anne Pottier de cette Paroisse du canton
de Pouboum kou enpresence delamere del'enfant qui m'a
assuré que vu monabsence elleavoit fait ondoyer sonenfans
parlaSage femme, & m'a assuré enoutre qu'iln'y avoit aucun
lieu de douter de la validité de cet ondoyment. LeParain
aété Paul d'Entremont grand pere delenfant &la MARRAINE
aété Elizabeth Belivaux femme dudit Paul d'Entremont
aussidecette Paroisse Sigogne
- + B.
Anastasie
Amirault
99
- Le dix neuf Juillet mil huit cens dix ^{Je} Pretre Soussigné ai supplié
les cérémonies du Baptême à Anastasie née le 28 de Juin de cette
même année dulégitime Mariageentre Cyriac Amirault &
Marie Surete de cette Paroisse du canton de Pouboumkou & les
quelspresens m'ont déclaré que vu leur éloignement del'eglise